



## Barème Honoraires de Lydia POULAIN Vends'Home Immobilier

### TRANSACTION Honoraires à la charge du vendeur Vente immobilière : hors VEFA, immobilier d'entreprise ou commerces et droit au bail

Prix de vente	Honoraires	Prix de vente	Honoraires
jusqu'à 19999€	7000 € TTC	de 320000€ à 349999€	3.9 % TTC
de 20000€ à 39999€	7000 € TTC	de 350000€ à 379999€	3.9 % TTC
de 40000€ à 59999€	7000 € TTC	de 380000€ à 409999€	3.9 % TTC
de 60000€ à 79999€	7000 € TTC	de 410000€ à 439999€	3.9 % TTC
de 80000€ à 99999€	7000 € TTC	de 440000€ à 469999€	3.9 % TTC
de 100000€ à 119999€	8000 € TTC	de 470000€ à 499999€	3.9 % TTC
de 120000€ à 139999€	8000 € TTC	de 500000€ à 549999€	3.9 % TTC
de 140000€ à 159999€	9000 € TTC	de 550000€ à 599999€	3.9 % TTC
de 160000€ à 179999€	9000 € TTC	de 600000€ à 649999€	3.9 % TTC
de 180000€ à 199999€	10000 € TTC	de 650000€ à 699999€	3.9 % TTC
de 200000€ à 229999€	10000 € TTC	de 700000€ à 899999€	3.9 % TTC
de 230000€ à 259999€	3.9 % TTC	de 900000€ à 1199999€	3,6 % TTC
de 260000€ à 289999€	3.9 % TTC	de 1200000€ à 1499999€	3,3 % TTC
de 290000€ à 319999€	3.9 % TTC	à partir de 1500000€	3 % TTC

### BARÈME TTC HONORAIRES VENDS'HOME IMMOBILIER LOCATION APPLICABLE À COMPTER DU 1ER JANVIER 2021

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant. Honoraires à la charge du bailleur\* :

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : indice ALUR au m2 suivant la zone concernée\*\* -État des lieux : 3 € TTC du m2 pour l'établissement de l'état des lieux

Honoraires à la charge du locataire\* :

-Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : indice ALUR au m2 suivant la zone concernée\*\*  
-État des lieux : 3 € TTC du m2 pour l'établissement de l'état des lieux

\* Le montant des honoraires s'entend TVA incluse au taux en vigueur

\*\* Trois zones : Zone très tendue : 12 €/m2 - Zone tendue : 10 €/m2 - Zone non tendue : 8 €/m2

Les honoraires seront dus à la signature d'un bail de location et directement payés par le(s) locataire(s) et le(s) bailleur(s).  
Les honoraires à la charge du locataire ne pourront être supérieurs à ceux du bailleur.

- La rédaction de l'état des lieux peut être établi sans frais sous la responsabilité du bailleur ou avec frais si cette prestation est réalisée sous la responsabilité d'un cabinet de gestion, un notaire, un huissier ou un spécialiste habilité. Dans le second cas, les frais seront répartis pour 50 % à la charge du bailleur et 50 % à la charge du locataire sans pour autant dépasser la valeur légale plafonnée par décret fixée à 3 euros par mètre carré de surface habitable du logement en ce qui concerne la partie à la charge du locataire.
- La rédaction du contrat de bail de location peut être établi sans frais sous la responsabilité du bailleur ou avec frais si cette prestation est réalisée sous la responsabilité d'un cabinet de gestion, un notaire, un huissier ou un spécialiste habilité. Dans le second cas, les frais seront répartis pour 50 % à la charge du bailleur et 50 % à la charge du locataire.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Les agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.
2. Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur inclus.
3. L'agent commercial mandataire de Vends'Home n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant le parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat.
4. Nos honoraires sont exprimés en euros TTC et sont dus :
  - Pour une vente immobilière : à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire
  - Pour une location d'habitation : le jour de la signature du bail de location
5. Nos honoraires sont directement payés à Vends'Home par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur.

Barème d'honoraires Vends'Home immobilier 2021002

Lydia POULAIN (ID Vends'Home immobilier n°02) est un agent commercial mandataire indépendant titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société Vends'Home Immobilier. VENDS'HOME SAS au capital de 10 000 € siège Social 2 Rue Gilbert 51100 REIMS - France RCS REIMS 840536007 - Code NAF : 6831Z - Titulaire de la Carte Professionnelle de "Transactions sur immeubles et fonds de commerce" n° CPI 7501 2018 000 034 981 délivrée par la CCI de REIMS (51).  
Document d'information non contractuel.  
Conditions modifiables sans préavis.